

Évaluation des risques et Covid-19

Mardi 23 mars 2021 /> 9h00 – 13h00 (Visio conférence)

/> Contexte juridique

Quelles obligations pour l'employeur ?

Quelles responsabilités et risques juridiques dans le contexte pandémique ?

/> Intégrer ce nouveau risque dans le document unique

Rôle des acteurs de la démarche / importance du dialogue social

Intégration du risque Covid-19 dans le DU

- Situations communes

- Situations spécifiques aux différentes unités de travail : administratif, atelier, déplacements...

- Situations liées aux intervenants extérieurs / visiteurs

Balayage des autres risques liés à l'évolution des situations de travail

/> Démarche de prévention

Principes généraux de prévention

Les documents de référence

Moyens de prévention

- Managérial : Référent, cellule, rôles...

- Organisationnels : Télétravail, règles de distanciation, consignes...

- Techniques : Masques, visière, gel...

- Humains : Formation, information, affichage...

/> Suivi et mise à jour

Traçabilité des actions menées

Veille des évolutions liées à la situation

INTERVENANTE />

Emmanuelle Brocchi - Responsable Pôle Développement Durable, UE35

Cette session de formation sur la prévention des risques professionnels est **gratuite** et bénéficie du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladie Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

CONTACTS PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

/> 02 99 87 42 97

/> Emmanuelle Brocchi Responsable

/> Contact & inscription

UNION DES ENTREPRISES 35 • UE35

2, Allée du Bâtiment • BP 71657 • 35016 Rennes Cédex •

02 99 87 42 97 • www.ue35.fr